

# AMPISOL<sup>®</sup>

Antibiothérapie orale pour veaux, agneaux,  
chevreaux, porcelets et volailles

## COMPOSITION :

Poudre orale

Ampicilline (s.f. trihydratée).....10 g

Excipient q.s.p.....100 g

## PROPRIETES PHARMACEUTIQUES :

L'ampicilline est un antibiotique bactéricide appartenant à la famille des bêtalactamines.

Son mode d'action est lié à son interférence avec la synthèse de la paroi externe de la membrane cellulaire des micro-organismes sensibles.

Le spectre d'activité de l'ampicilline est large et s'étend des germes Gram négatif ( E. coli, Salmonella, Shigella, Haemophilus, Méningocoques), aux germes Gram positif (Streptocoques, Staphylocoques non pénicillino-résistant, Clostridium).

Active par voie orale, l'ampicilline est bien absorbée par la muqueuse du tube digestif. Elle est ensuite largement distribuée vers tous les tissus et tous les fluides corporels. Bien que son élimination s'effectue principalement par voie urinaire sous forme inchangée, elle subit une élimination biliaire qui est à l'origine d'un cycle entéro-hépatique.

## INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

- Chez le veau, agneau, porcelet, chevreau : affections à germes sensibles à l'ampicilline, en particulier les gastro-entérites des jeunes.

- Chez la volaille : affections bactériennes des jeunes sujets et des adultes en production, et en particulier les colibacilloses, les staphylococcies et les salmonelloses.

## VOIE D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

Voie orale.

--• Volailles (dose curative) : 20 mg d'ampicilline base par kg, soit 1 à 2g d'Ampisol par litre d'eau, selon l'âge.

--• Veaux, agneaux, chevreaux, porcelets (dose curative) : 20 mg d'ampicilline base

-- par kg, soit 2 g d'Ampisol pour 10 kg de poids vif ou 1 sachet de 100 g pour 500 kg de poids vif à répartir en deux prises.

Durée du traitement : 3 à 5 jours consécutifs. A administrer en solution dans l'eau de boisson.

## PRECAUTIONS :

Ne pas administrer en cas d'insuffisance rénale grave.

## CONTRE-INDICATIONS :

- Ne pas utiliser chez le lapin et le lièvre.

- Allergie aux pénicillines

## DELAI D'ATTENTE :

• Viandes et abats : 8 jours

• Œufs : nul

## PRESENTATIONS :

Sachet de 100 g, Boîte de sachets de 10 x 100 g, Boîte de 1 kg,

Seau de 2,5 kg, Sacs de 5 kg et de 25 kg.

## PRODUIT COOPHAVET